

ANR AU 31 MARS 2019 : 9,09 € PAR ACTION

- Deux nouveaux investissements réalisés depuis début 2019 ;
- Près de 8 M€ de trésorerie au 31 mars 2019.

Paris, le 25 avril 2019 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 mars 2019, qui s'élève à **37,88 millions d'euros, soit 9,09 € par action**, en hausse par rapport à l'ANR publié au 31 décembre 2018 (8,98 €). Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant au commandité.

Sur la base du cours de Bourse (5,66 € au 29 mars 2019), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une **décote de 38%** par rapport à la valeur de ses actifs.

Au 31 mars 2019, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- **Portefeuille de participations : 29,9 millions d'euros**, soit 79,1% de l'actif net réévalué ;
- **Disponibilités : 7,9 millions d'euros**, soit 20,9 % de l'actif net réévalué.

Ce niveau de trésorerie tient compte de l'investissement réalisé en mars dans **BABYZEN**. En revanche il n'intègre ni l'investissement réalisé en avril dans **COUSIN MEDICAL GROUP**, ni le projet de distribution d'un **dividende de 0,30 € par action** - qui sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires - dont le détachement est prévu le 29 mai 2019 et la mise en paiement à compter du 31 mai 2019.

Ce niveau de trésorerie nette, rapporté à une capitalisation boursière de 23,6 M€ au 29 mars 2019, porte la **valeur de marché du portefeuille d'ALTUR INVESTISSEMENT à 15,7 M€**, comparé à un portefeuille valorisé 29,9 M€ au 31 mars 2019.

Deux investissements réalisés depuis début 2019

Depuis le début de l'exercice, ALTUR INVESTISSEMENT poursuit sa politique d'investissements dynamique avec deux opérations significatives. Conformément à sa stratégie ciblant des PME familiales en forte croissance, ALTUR INVESTISSEMENT a ainsi pris une participation en mars dans **BABYZEN**, leader français de poussettes haut de gamme notamment à travers la marque Yoyo, réalisant plus de 50 M€ de chiffre d'affaires, pour l'accompagner dans sa stratégie de développement nationale et internationale.

Par ailleurs, ALTUR INVESTISSEMENT a annoncé ce jour un investissement de 1,2 M€ dans **COUSIN MEDICAL GROUP**, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables à base de textile technique destinés à la chirurgie viscérale et du rachis. Le groupe basé dans les Haut-de-France et présent dans une soixantaine de pays a réalisé un chiffre d'affaires de 22 M€ en 2018 et souhaite accélérer son déploiement international, notamment aux Etats-Unis.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT, déclare :

« La capitalisation boursière d'ALTUR INVESTISSEMENT présente encore une décote importante par rapport à la valeur comptable de son portefeuille, témoignant du fort potentiel d'appréciation sous-jacent. Avec près de 8 M€ de trésorerie disponible, nous continuons d'étudier les opportunités d'investissement de manière sélective tout en poursuivant notre programme de cessions. »

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochains rendez-vous :

Jeudi 23 mai 2019 : Assemblée Générale des actionnaires

Lundi 29 juillet 2019 : Résultats semestriels et ANR au 30 juin 2019

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés et 3 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *BIOBank* : leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Medical Group*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Transition énergétique :

- *Cepane/Cevino Glass*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Beranger* ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Manon Clairet
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairet@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.